

Begnnews



PAGE 3

Des toilettes publiques 2.0 à Begnins

PAGE 4

Une nouvelle adjointe au greffe municipal

PAGE 11

La Claque présente son nouveau spectacle

Les vigneronns à l'épreuve d'une météo bien maussade



À la veille des vendanges, Raphaël Sordet constate des dommages importants sur ses terres viticoles. En haut à droite, une grappe détruite par le mildiou. En bas à droite, des raisins blessés par la grêle.

Jusqu'à la mi-juillet, les vigneronns ont dû faire face à des pluies importantes, propices aux moisissures. Pour compléter ce scénario catastrophe, la grêle a endommagé le raisin par endroits.

Cette année 2024, la météo n'a pas ménagé les travailleurs de la vigne. Après des températures glaciales durant le débourrement des bourgeons, des précipitations abondantes se sont succédé sans répit depuis le printemps. Toutes les conditions étaient réunies pour l'apparition de mildiou dans les vignobles. Les côteaux de Begnins n'ont pas été épargnés. Pour autant, les effets de ces événements climatiques et sanitaires hors norme ne devraient pas altérer la qualité de la cuvée 2024.

«Après deux années de sécheresse, il ne serait pas correct de se plaindre des précipitations exceptionnelles qui sont tombées de mai à mi-juillet. Mais la conséquence directe a été la prolifération de mildiou, contre lequel on ne peut pas faire grand-chose, sinon freiner son développement», explique Raphaël Sordet, à la tête du Domaine des Combes à Begnins.

Le mildiou, un champignon tenace

Bête noire des vigneronns, ce champignon se développe en milieu humide en s'attaquant tout d'abord au feuillage des plants avant de contaminer les fruits. Sans l'intervention des travailleurs de la vigne avec des traitements phytosanitaires, la moisissure s'installe sur le raisin et entraîne un assèchement du fruit. Parmi les produits qui sont homologués en Suisse, Raphaël Sordet utilise un mélange de cuivre, contre le mildiou, et de soufre, contre l'oïdium (autre type de champignon qui s'attaque aux vignes). « Il y a des avantages à utiliser des méthodes biologiques en plus des aspects écologiques. Par exemple, les prix sont moins onéreux que ceux des produits phytosanitaires de synthèse. De plus, le nombre de traitements n'est pas augmenté, les substances synthétiques étant également lessivées par les fortes précipitations. Cette année, douze traitements ont été nécessaires au lieu de cinq en 2022 », explique le vigneron.

La grêle a fait des dégâts

L'été enfin installé, le 31 juillet, de gros grêlons sont tombés sur toute la région, provoquant des dommages dans les vignes. Par endroit, le raisin a été partiellement détruit, il séchera et ne donnera pas de jus. Sur le Do-

maine des Combes, les pertes sont estimées à 30 % sur les six hectares cultivés. Même si la plupart des vigneronns sont assurés, la production de cette année en sera nettement réduite.

Les bienfaits de la bise et du lac

Pourtant, les vigneronns de la région ne sont pas les plus mal lotis face aux aléas météorologiques grâce à certains phénomènes naturels, à commencer par la bise. Bien que ce vent du nord soit désagréable lors de travaux en extérieur, il a l'avantage d'accélérer le séchage des vignes et par là même de ralentir les pourritures et les moisissures. Autre avantage de la région, la présence du lac. Celui-ci joue un rôle de régulateur thermique, évitant ainsi les épisodes de gel qui seraient fatals à la pousse de la vigne au printemps.

Malgré les difficultés, les vigneronns gardent le sourire en espérant que la météo des années à venir sera plus clémente. « Le travail de la vigne est un défi passionnant, et travailler en extérieur en pleine nature a ses avantages. Cependant, je suis bien heureux que chaque année ne ressemble pas à celle que nous avons vécue en 2024 », conclut Raphaël Sordet.

Géraldine Chytil

Les sociétés de Begnins se portent bien

L'Assemblée Générale de l'Union des Sociétés Locales de Begnins (USLB) s'est tenue le 9 septembre dernier. À cette occasion, dix-neuf représentants de sociétés, associations, amicales, communautés et fondations se sont rencontrés à Fleuri.

À chaque rentrée, toutes les sociétés locales se retrouvent pour échanger et annoncer tous les événements de l'année à venir. La partie essentielle de cette assemblée concerne la réservation des salles de Fleuri, mises à disposition par la Commune. Cette année, le bilan des représentants était plutôt réjouissant avec, par exemple, la gym, dont les cours sont tous complets. Autre côté positif, deux nouvelles sociétés ont rejoint l'USLB (Cheerleaders La Côte et une chorale, voir pages 10 et 11). Petit bémol toutefois en ce qui concerne les bénévoles : si certaines sociétés, à l'instar du JVAL (voir page 8), réussissent à rassem-

bler leurs équipes, d'autres, comme l'ADIB, peinent à trouver des petites mains. Le municipal Philippe Thévenoz a rappelé les conditions pour obtenir le soutien de la Commune. Les associations doivent être membres de l'USLB et avoir payé leur cotisation. De plus, elles doivent compter parmi leurs membres des habitants de Begnins. Elles doivent aussi organiser une activité annuelle ouverte à tous les habitants. Ces exigences remplies, chaque société bénéficiera de la mise à disposition d'infrastructures (locaux, terrain, etc.), de matériel (tentes, mobilier, ...) et pourra profiter de services de la part des collaborateurs de la Commune. Par ailleurs, Philippe Thévenoz a félicité les personnes présentes en soulignant que la bonne santé d'une commune se mesure par l'activité de ses sociétés.

À propos du comité de l'USLB, Séverine Gobalet a repris le poste de caissière, res-

té vacant depuis la dernière assemblée. Le président Vincenzo Lombardi et Isabelle Métroz, secrétaire depuis 2017, gardent leur fonction.

Le Begnews a le plaisir d'accueillir Léa Locatelli dans son équipe. Enfant du village, la jeune femme de 24 ans étudie à l'université de Genève où elle rédige son mémoire de master en socioéconomie et démographie. Notre nouvelle rédactrice est très attachée à son village et à ses amis d'enfance, avec qui elle partage d'excellents souvenirs. Curieuse du monde qui l'entoure, elle apprécie la lecture et les balades en forêt. Ancienne monitrice d'athlétisme à Begnins, elle pratique l'escalade et la poterie. Nous souhaitons la bienvenue à Léa et la remercions pour son engagement.

Géraldine Chytil

PORTRAIT

Jean Fayet, une retraite active et positive

À 91 ans, le Begnois poursuit son engagement pour le village avec toujours autant d'énergie. Pour garder la forme, il préconise de bien se nourrir, d'être bien accompagné, d'être proche de la nature et surtout de rester positif.

Il y a des personnes qui ne font pas leur âge et Jean Fayet en fait manifestement partie. « Le potager, c'est mon fitness. Toute l'année, il y a quelque chose à faire », s'enthousiasme Jean Fayet à l'heure de la récolte des courgettes. Assurément, le nonagénaire prend très au sérieux l'entretien de son jardin, qui a de quoi faire pâlir de jalousie la jeune génération. Le jardinage n'est qu'une des nombreuses occupations

qui remplissent ses journées. Retraité du métier, aujourd'hui disparu, de compositeur typographe dans l'impression de divers journaux régionaux, il consacre aussi une partie de son temps au bénévolat. Depuis plus de vingt-cinq ans en effet, il fait partie d'une équipe en charge de la livraison de repas chez des personnes en incapacité de cuisiner pour des raisons de santé, un service mis en place par le Centre d'aide et de soins à domicile (CMS).

L'énergique retraité est par ailleurs responsable d'un club de marcheurs en marge de l'Âge d'Or, la société des aînés de Begnins. Cette année encore, une douzaine d'excursions étaient au programme. « J'ai toujours aimé marcher en famille. C'est

donc avec joie que j'organise depuis vingt ans des balades en pleine nature avec un petit groupe d'aînés », explique celui qui fait partie du Club Alpin depuis soixante ans. Outre cela, cet amoureux des livres, ancien animateur à la bibliothèque communale, partage à l'occasion ses lectures avec les résidents des appartements protégés de Plein Sud, au côté d'Olivier Bally.

Arrivé au village à l'âge de trois ans, Jean Fayet y passe toute son enfance. Par la suite, il suit une formation de typographe à Nyon, avant de sillonner le pays en passant par Genève, Lausanne et Zürich. Puis il s'établit à Gland durant une vingtaine d'années avec son épouse Claudine et ses trois filles. Toute la famille reviendra s'installer à Begnins en 1986. Petite anecdote, le nonagénaire habite aujourd'hui dans le bâtiment où il a suivi sa scolarité, à la Rue de l'Ancien Collège.

Si vous lui posez la question « Quel est votre secret pour garder une telle forme à votre âge? », le senior à l'humeur joviale vous répondra du tac au tac que c'est grâce aux bons petits plats de sa femme Claudine, qu'elle prépare avec les légumes du potager. Celle-ci rétorquera que sa bonne santé lui vient de son caractère positif. Quoi qu'il en soit, les époux Fayet, mariés depuis soixante-trois ans, restent inséparables. Très unis autour de leur famille et de leurs sept petits-enfants, les voilà depuis peu, arrière-grands-parents pour leur plus grand bonheur.



Claudine et Jean Fayet partagent leur amour de la famille et de la nature.

Géraldine Chytil

L'accueil pré- et parascolaire à Begnins



La syndique Anne Stiefel

Comme il est de tradition depuis quelques éditions maintenant, il appartient à la Municipalité d'officialier en tant que rédacteur du *Begnins*. Se plier à l'exercice n'est pas chose aisée surtout si nous n'avons pas d'actualité particulière à mettre en avant.

C'est donc une petite phrase, sous forme de reproche, entendue il y a quelques semaines, lors d'une discussion à propos de l'accueil de jour, qui m'a décidée à saisir cette occasion. « Les enfants ne sont-ils pas une priorité à

Begnins? » Que répondre si ce n'est factuellement et présenter les différentes solutions offertes aux parents.

Ils bénéficient depuis 2005 d'un accueil préscolaire avec la Crèche Garderie « Les Colinets » du lundi au vendredi de 7h00 à 18h30. Des professionnelles prennent en charge, dès la fin du congé maternité à l'entrée de la 1^{re} P, vingt-deux enfants répartis en trois groupes selon leur âge. Un accueil en milieu familial est également proposé par des mamans de jour. Pour ces deux prestations sous l'égide du Réseau d'accueil des Toblerones (RAT), la Commune finance la différence entre l'écolage payé en fonction du revenu parental et le prix de revient moyen, ce qui représente pour notre commune un budget de près de 430'000.- francs pour l'année 2025.

En 2016, le Conseil Communal nous accordait le financement nécessaire à l'ouverture du Centre d'Accueil pour Ecoliers dans l'ancien pavillon de l'école enfantine. Selon les normes de l'Office d'Accueil de Jour des En-

fants, cette structure parascolaire pouvait recevoir uniquement douze enfants de la 1^{re} P à la 6^{ème} P. Il a fallu convaincre l'OAJE de nous accorder une dérogation pour pouvoir recevoir douze enfants de plus, sachant qu'un beau projet attendait dans un tiroir depuis 2011, projet qui, après de longues et nombreuses années de discussion avec, entre autres, notre partenaire l'AISE et quelques modifications est en construction sur la vigne communale, retardé également par l'opposition d'un voisin.

Dans l'offre proposée aux parents, manquait l'accueil de midi. Chose a été faite par l'ouverture, en août 2015, de la cantine dans la buvette du foot qui accueille les élèves quatre jours par semaine entre 11 h 50 et 13 h 30. Si, lors de l'ouverture de la cantine, certains jours, seuls deux élèves mangeaient sous surveillance, elle est maintenant victime de son succès, nous obligeant à limiter le nombre d'inscrits parce que les locaux sont trop petits pour répondre à la demande et que nous n'avons aucune autre possibilité raisonnable pour les accueillir. Anne Stiefel

Des toilettes publiques 2.0 à Begnins

La commune de Begnins s'apprête à accueillir des toilettes publiques dernier cri à la Place du Tilleul.

Jusqu'à la fin des années 80, le bâtiment communal de la Place du Tilleul abritait le service de feu de la commune, mais aussi des WC publics. Aujourd'hui, les toilettes subsistent à cet emplacement, mais leur état se détériore. En effet, en plus de l'usure naturelle, ces dernières font régulièrement l'objet de dégradations en tous genres (mise à feu, parties électriques arrachées, porte fracassée, vitre cassée).

Pour remplacer ces toilettes par une version plus moderne et résistante, la Municipalité a alloué un budget de 210'000 francs pour lancer la mise en chantier des nouvelles toilettes. Cette modernisation vise à améliorer durablement le service proposé aux habitants et aux visiteurs de Begnins. Les travaux ont commencé fin septembre à la Place du Tilleul. Leur achèvement est attendu pour la fin de l'année. Selon Éric Halde- mann, le municipal en charge de ce projet de modernisation, la rénovation concerne l'ensemble de l'édifice (la porte, les fenêtres, les façades ainsi que le toit), pour intégrer une cellule inox dans le bâtiment. Ces toilettes seront également équipées d'un accès pour les personnes à mobilité réduite, un élément qui manquait aux infrastructures précédentes.

Quand on demande à Éric Halde- mann quels sont les avantages de ces nouvelles toilettes, sa réponse est on ne peut plus



Image d'illustration de l'intérieur des futures toilettes publiques.

clair: « Que ce soit pour le nettoyage, le séchage ou la ventilation, tout est automatisé et programmable! »

Afin de prévenir les actes de vandalisme qui ont dégradé les anciennes installations, la nouvelle porte des toilettes pourra être verrouillée, empêchant ainsi toute intrusion en dehors des heures d'ouverture.

Si ces toilettes publiques dernier cri arrivent dans la commune de Begnins en 2024, elles ne sont pas pour autant une nouveauté dans

la région. En effet, la commune de Prangins dispose de cette sorte de toilettes depuis déjà quatre ans. Les résultats: moins de risques de vandalisme et un entretien des WC simplifié. Cette installation réussie a donc influencé la décision de Begnins de suivre le même modèle. Et, qui sait, si ces toilettes amènent satisfaction, peut-être que cette approche sera utilisée sur d'autres toilettes publiques du village, comme celles de l'arrêt de bus. L'avenir nous le dira.

François Pintado

Une adjointe au bureau du greffe municipal

Depuis le 6 mars 2024, Sabrina Baiunco travaille à la Commune de Begnins comme secrétaire municipale adjointe à temps partiel.

Situé à l'entrée du bâtiment communal de Begnins, le greffe municipal est le bureau où les usagers se rendent afin d'obtenir des informations en rapport avec la commune. Mais l'activité du greffe ne s'arrête pas là. Le fait est que ce service s'occupe de nombreuses tâches de coordination, de soutien, d'organisation et de secrétariat au sein de l'administration communale.

Ainsi, dans le cadre de son travail, Sabrina Baiunco participe à ces activités administratives. Par exemple, l'une de ses tâches consiste à élaborer les procès-verbaux des séances de la Municipalité. Ce que cette nouvelle employée du greffe apprécie particulièrement, c'est le contact avec la population, qui est fréquent avec les demandes au guichet.

Bien que Sabrina Baiunco soit aujourd'hui active dans l'administration communale, elle a commencé sa carrière dans un tout autre domaine : le secteur juridique. C'est à Genève qu'elle a fait ses débuts, en travaillant dans une étude d'avocats. Par la suite, elle a œuvré dans une entreprise de protection juridique, Assista, en tant que gestionnaire. Puis elle a exercé la profession



Depuis mars, Sabrina Baiunco collabore avec la secrétaire municipale Nathalie Angeloz.

de greffière au tribunal pénal. Elle parle de cette période de sa vie professionnelle comme particulièrement riche en expériences, marquée par des interactions régulières avec le système judiciaire.

Après des années de pratique dans le domaine juridique, Sabrina Baiunco a effectué un changement de carrière pour privilégier un meilleur équilibre entre sa

vie personnelle et professionnelle. C'est à temps partiel que cette habitante de Bassins travaille à la Commune de Begnins, à un taux variant entre 40 et 50 %. Son nouveau poste lui permet de se consacrer davantage à sa famille tout en restant active au sein d'une structure publique locale.

François Pintado

Un nouvel apprenti communal

Elliott Fontolliet vient de s'engager pour un apprentissage de trois ans en tant qu'employé communal à la voirie.



Elliott Fontolliet rejoint la voirie.

Elliott vient de Burtigny dans une famille paysanne qui a malheureusement fait parler d'elle à cause des nombreux incendies de leur ferme à Champs Sublet, le long de la route de Burtigny. Âgé de quinze ans, il vient de finir sa scolarité obligatoire à l'Esplanade, où il a entre autres suivi l'option travaux manuels avec Franck Clusan (voir *Begnins* No 64). À l'origine, il se serait bien vu boucher-charcutier, avec un intérêt marqué pour l'équarrissage. Mais les formations sont relativement éloignées et peu pratiques. Alors, quand par un coup du destin Bastien Rosé se retrouve à la Poste de Begnins et qu'il discute avec la maman d'Elliott, ils apprennent qu'une place d'apprentissage s'ouvre à Begnins. Ce dernier ne tarde pas à écrire une lettre de motivation, suivie d'un entretien, d'un stage, et le voilà engagé le 2 août, avec trois mois d'essai. Tous les jeudis, il va au Centre d'Enseignement Professionnel de Morges (CEPM) pour y recevoir l'enseignement adéquat en vue d'un CFC d'Agent d'exploitation, service de voirie. Il suit aussi des cours interentreprises à Mex, qui sont plus axés sur la pratique, autour d'une dizaine de jours par an. Le reste du temps, il le passe avec ses quatre collègues de Begnins, qui se feront fort de lui apprendre tout ce dont il aura besoin pour les tâches variées que la voirie accom-

plit. On rappelle, même si la liste est loin d'être complète, quelques activités de la voirie qui participent à notre confort : entretenir les infrastructures telles que les routes et les chemins, réparer les dégâts au revêtement des routes et des chemins, nettoyer les bassins d'eau, entretenir les parcs ainsi que les espaces verts, assurer l'accès aux infrastructures et bâtiments, par exemple en déneigeant les chemins, les places de parc ou les espaces collectifs extérieurs.

En dehors de son parcours professionnel, Elliott fait aussi parler de lui en raison de sa passion pour la lutte suisse. Ils ne sont que quatre à Burtigny, deux plus jeunes et Elliott avec son ami Adilien Hauser. Il est membre du club de Mont-sur-Rolle, mais va aussi s'entraîner et lutter, par exemple, à Aigle, Oron-la-Ville ou Carouge (Merci maman de me servir de chauffeur!). Et il faut croire qu'ici aussi les deux compères ont un joli futur devant eux : depuis qu'ils ont été qualifiés pour la 7e Journée fédérale des espoirs à Sion, ils ont eu droit à plusieurs articles dans *La Côte*.

Souhaitons à Elliott Fontolliet des succès tant dans son parcours professionnel que sportif!

Fredy Schoch

Séance du Conseil communal du mardi 25 juin 2024

Le Conseil communal a décidé:

Préavis N°02/2024 - Révision du règlement de la taxe de séjour et taxe sur les résidences secondaires:

1. d'approuver le règlement de la taxe de séjour et taxe sur les résidences secondaires, ainsi que ses annexes.
2. de fixer l'entrée en vigueur de ce règlement dès son approbation par l'État.

Ce préavis a été accepté à l'unanimité moins une abstention.

Préavis N°03/2024 - Gestion et comptes 2023:

1. d'adopter le préavis municipal N°03/2024 relatif à la gestion et aux comptes 2023.
2. de donner décharge à la Municipalité, aux organes de contrôle ainsi qu'à la bourse communale.

Ce préavis a été accepté à l'unanimité.

Préavis N°04/2024 - Demande d'un crédit de CHF 255'700.00 destiné à financer les travaux de remplacement et de renforcement du réseau d'eau potable et défense incendie de la commune à l'occasion des travaux de la 1^{ère} étape de l'extension du BeCAD:

1. d'adopter le préavis municipal N°04/2024 relatif à la demande de crédit de CHF 255'700.00 destiné à financer les travaux de remplacement et de renforcement du réseau d'eau potable et de défense incendie de la commune de Begnins à l'occasion des travaux de la 1^{ère} étape de l'extension du BeCAD;
2. d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 255'700.00;
3. de financer ce montant par la trésorerie courante;
4. d'autoriser la Municipalité à effectuer ces travaux.

Ce préavis a été accepté à l'unanimité.

Préavis N°05/2024 - Demande d'un crédit extrabudgétaire de CHF 210'000.00 destiné à financer la rénovation du bâtiment ECA N°25, abritant les WC publics de la Place du Tilleul:

1. d'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux de réhabilitation des WC publics de la Place du Tilleul;
2. d'octroyer à cet effet un crédit extrabudgétaire de CHF 210'000.00;
3. de financer ce montant par la trésorerie courante.

Ce préavis a été accepté à l'unanimité moins deux abstentions.

Préavis N°06/2024 - Demande d'un crédit de CHF 698'400.00 destiné à financer les travaux de réfection et mise en conformité de la station de pompage d'eau potable (STAP) des Baules:

1. d'adopter le préavis municipal N°06/2024 relatif à la demande de crédit de CHF 698'400.00 TTC destiné à financer les travaux de réfection et mise en conformité de la station de pompage d'eau potable (STAP) des Baules;
2. d'autoriser la Municipalité à procéder aux travaux;
3. d'octroyer à la Municipalité un crédit de CHF 698'400.00 TTC.

Ce préavis a été accepté à l'unanimité.

Les prochaines séances du Conseil communal auront lieu les:

- 8 octobre 2024
- 10 décembre 2024

Les prochaines votations auront lieu aux dates suivantes:

- 24 novembre 2024: scrutin fédéral
- 9 février 2025: scrutin fédéral
- 18 mai 2025: scrutin fédéral

Le bureau du Conseil communal
Vanessa Wicht - secrétaire

L'ASBV cherche de nouveaux chauffeurs



L'Association des Services Bénévoles Vaudois (ASBV) a célébré ses 40 ans d'activité au service de la population à mobilité réduite dans le district de Nyon. Aujourd'hui, face à une demande croissante, elle lance un appel aux bénévoles pour des transports médicaux.

L'ASBV Chauffeurs Bénévoles, section Nyon-Gland, est une organisation active depuis 1983 qui a pour mission essentielle le transport du lundi au samedi de personnes pour raisons médicales ou paramédicales.

Les bénéficiaires des transports organisés sont des personnes à mobilité réduite,

mais sans fauteuil roulant. Il s'agit d'habitants de la région qui, en raison d'une dépendance physique, psychique ou sensorielle, temporaire ou chronique, sont dans l'impossibilité de prendre seuls les transports publics ou taxis. De ce fait, ils ont besoin d'un accompagnement effectué par des bénévoles dans des véhicules privés. L'ASBV intervient lorsque les proches aidants n'ont pas de disponibilité pour effectuer le transport.

Actif depuis quarante ans dans le district de Nyon, la demande pour ce service connaît un accroissement considérable en raison, entre autres, de la politique de maintien à domicile des personnes âgées. Malheureusement, le recrutement de nou-

veaux bénévoles ne suit pas la demande, d'où cet appel à l'aide.

En effet, compte tenu de l'évolution de la société en général, l'ASBV peine à trouver de nouveaux chauffeurs bénévoles ou à remplacer ceux qui souhaiteraient arrêter pour des raisons d'âge. En offrant quelques heures de leur temps libre, les bénévoles pourront mettre en avant leurs compétences, tout en acquérant de nouvelles connaissances et en élargissant le champ de leurs contacts sociaux.

Si vous êtes porteur d'un permis de conduire valable et que vous avez un véhicule privé à disposition, que vous êtes à l'aise dans les contacts interpersonnels, aimable et empathique, fiable et ponctuel, venez apporter votre aide précieuse à leur communauté! Le kilométrage est remboursé et une assurance-casco est souscrite collectivement. Votre engagement se fera en fonction de vos disponibilités, sans contrainte minimale à respecter.

Pour plus de renseignements, venez visitez le site asbv.ch ou écrivez au secrétaire de l'association à l'adresse [philippe.frelechoux@sunrise.ch](mailto:frelechoux@sunrise.ch) qui se fera un plaisir de vous répondre. L'ASBV se réjouit d'avance de vous accueillir dans son équipe.

Begnins mis à l'honneur pour les 125 ans de la SEIC



Lors du marché villageois, les autorités communales et le directeur de la SEIC ont inauguré une œuvre d'art installée à la Place de l'Écu à l'occasion des 125 ans de la société électrique. De gauche à droite, debout: le municipal Antoine Nicolas, l'artiste Étienne Krähenbühl et la syndique Anne Stiefel; assis au premier plan: le directeur de la SEIC Dieter Gisiger.



Le dimanche 17 août, la Société Électrique Intercommunale de la Côte (SEIC) et les autorités communales ont inauguré une œuvre commémorative sur la Place de l'Écu.

La société électrique, fondée en 1899, a choisi Begnins pour célébrer son jubilé. Ceci n'est pas le fruit du hasard, car l'histoire de la SEIC est intimement liée à celle de notre village. Il ne restait plus qu'à fixer une date. Celle du Marché villageois était idéale pour fêter l'évènement, avec diverses animations dont un groupe de musique et la présence d'un magicien accompagné d'une clown (voir photo ci-contre).

La partie officielle s'est déroulée en présence d'Étienne Krähenbühl, l'artiste qui a conçu un ensemble de mobilier urbain et de sculptures sur la Place de l'Écu (voir photo ci-dessus). Les discours se sont enchaînés, avec au micro la syndique Anne Stiefel, le municipal Antoine Nicolas, président du Conseil d'administration et membre du Comité de direction de la SEIC et son directeur, Dieter Gisiger. Ce dernier a retracé les moments importants d'un partenariat qui remonte au début du XX^e siècle. Les années 1900 sont propices aux changements, et la mobilité devient un sujet de réflexions et d'innovations. « Comment faciliter les trajets des villageois de Gland jusqu'à Begnins? » qui, pour mémoire, était le chef-lieu de l'arrondissement de la région où siégeait l'administration, la justice de paix, le pasteur, et où se trouvait le médecin. Un tramway serait

sans aucun doute la solution. Mais ce tram, il faudrait le faire monter du lac à Begnins et, pour cela, il faudrait produire de l'électricité. Ces perspectives ont motivé des ingénieurs et des investisseurs à utiliser les ressources naturelles à leur disposition et à installer une usine hydro-électrique au bord de la Promenthouse. L'usine a été rapidement construite, les travaux ont commencé en mars 1899 et la turbine a été mise en place en novembre de la même année. Mais la création de la ligne de tramway a pris un peu plus de temps que prévu et, finalement, c'est en 1906 que la première liaison Gland-Begnins a été inaugurée.

Cent ans plus tard, Begnins est une nouvelle fois le moteur de l'évolution des activités de la SEIC: l'idée d'un chauffage à distance mis à disposition des habitants du bourg est envisagée sous l'impulsion de l'ancien syndic du village et administrateur de la SEIC, monsieur Aldo Fossati. Mis en service en 2006, le chauffage à distance de Begnins (BeCAD) poursuit aujourd'hui encore son extension à travers le village (voir *Begnews* N° 65).

« La fête des 125 ans de la SEIC était l'occasion toute trouvée pour honorer la Commune de Begnins avec un cadeau prenant la forme d'une œuvre d'art à l'emplacement même de l'arrivée du tramway à Begnins », soulignait Dieter Gisiger, directeur de la SEIC.



Nous vous invitons à venir découvrir nos albums photos sur le site de la Commune à la rubrique « Begnews ».

Texte et photos Géraldine Chytil

Soirée moules-frites, une recette qui plaît



Les membres de l'Amicale des Pompiers, fidèles au poste et heureux d'être ensemble

Le samedi 17 août, l'Amicale des sapeurs-pompiers renouvelait son invitation gourmande

aux Begninois, à la veille du marché villageois. Sur la Place de L'Esplanade, la bonne



humeur des organisateurs a contaminé tous les gastronomes venus en famille.

Le rendez-vous réussi du marché villageois



Anouchka Jacquier au stand Cupcake



Les plats thaïs préparés par Noï Bolay



Le troc des enfants sur l'esplanade



Les Begninois heureux de se retrouver



Une jeune fan d'unihockey

Le 18 août, le marché villageois s'est installé sur la place de l'Esplanade. Mis en œuvre par l'ADIB (Association des Intérêts de Begnins) et piloté par Séverine Gobalet, l'évènement

s'est déroulé dans une ambiance joyeuse et familiale.

Photos Géraldine Chytil

Nous vous invitons à venir voir notre album photos sur le site de la Commune (www.Begnins.ch) à la rubrique « Begnews ».

JVAL 2024: des bénévoles heureux et soudés

Le 19^e JVAL Openair, qui s'est déroulé du 22 au 24 août dans le Domaine de Serreaux-Dessus à Begnins, a fait carton plein avec deux soirées complètes et plus de 1800 festivaliers au rendez-vous. Cette année encore, cent-soixante bénévoles ont fait un travail remarquable dans la bonne humeur. Petite présentation en images.

« Cette édition 2024 a été magnifique. Artistes, bénévoles et festivaliers ont partagé de joyeux moments dans une harmonie parfaite », s'est enthousiasmé le président du JVAL Openair, Nicolas Jones. Sous une météo estivale, les trois soirées ont été intenses, avec neuf groupes à l'affiche qui ont enflammé le site, logé au milieu des vignes.

Parmi les nouveautés, aucun visiteur n'a pu rater, à l'approche de Begnins, l'énorme panneau lumineux « façon Hollywood », conçu par le chef infrastructure et décoration, Augustin, et son équipe. Côté cuisine, les pizzas napolitaines composées de produits locaux et la surprenante street food chinoise ont séduit les plus gourmands.

« Les musiciens qui passent par Begnins tombent sous le charme du plus intimiste des festivals suisses. Dans ce contexte de proximité, il se passe toujours quelque chose de fort », ajoute Nicolas Jones, qui remercie les cent-soixante bénévoles qui, pour beaucoup, reviendront l'année prochaine après avoir goûté à l'esprit familial et solidaire du festival.

L'équipe du JVAL remercie chaleureusement la Commune de Begnins et les habitants du village ainsi que de la région qui ont soutenu le festival, sans oublier ceux qui ont supporté les désagréments que la manifestation a pu engendrer.



Le président du JVAL, Nicolas Jones, s'est régalé en sillonnant le terrain durant les trois jours du festival. Ci-dessus, sur scène, avec la chanteuse et guitariste du groupe Peter Kernel.



Mathéa Léger et Antoine Milesi, les nouveaux programmeurs, ont réussi leur baptême en suscitant la curiosité des nouveaux festivaliers ainsi que celle des habitués.



Zoé, Andrew, Zoé et Lola ont confectionné dans les cuisines du Domaine plus de deux-cents pâtisseries par jour.



Corentin, au centre, a ravitaillé les bars en bière de chez Capitaine Mousse, mais aussi en boissons sans alcool, dont le fameux Maté, qui a remporté un grand succès.



La famille Chappuis, entourée de bénévoles, a accueilli les festivaliers avec leur fameuse raclette accompagnée du vin du Domaine.



Très inspirés, Sébastien, Éva, Joris et Yara de l'équipe infrastructure et décoration étaient déjà au travail sur le site une semaine avant l'ouverture des portes.



Barbara, Léa, Janine, Roxane, Paula et Henriette étaient derrière les fourneaux pour régaler les artistes. Certaines étaient déjà en cuisine lors de la première édition.



À la boutique du festival, Béregère et Claude ont innové cette année avec des broderies personnalisées sur textile, réalisées directement sur place.



Joa, Mel et Mag étaient au bar du PMU. C'est la première halte des festivaliers, assoiffés par la montée au domaine, mais aussi la dernière pour les couche-tard.

Nous vous invitons à venir découvrir nos albums photos sur le site de la Commune (www.Begnins.ch) à la rubrique « Begnews ».

Touche florale sur la Place de l'Écu Vaudois

La Place de l'Écu Vaudois se pare de fleurs tous les mercredis, grâce à Marion, fleuriste itinérante passionnée.

Pour certains, devenir fleuriste était un rêve d'enfance, mais pour Marion, c'est une réalité depuis l'âge de 15 ans. Après des années d'expérience dans des boutiques renommées de la région, elle a choisi de prendre son envol et de se lancer en tant que fleuriste indépendante, parcourant, avec sa camionnette, marchés, villages et divers événements.

Dans cette liberté, Marion s'épanouit pleinement. L'itinérance lui permet non seulement de concilier vie professionnelle et familiale, mais aussi de laisser libre cours à son imagination pour créer des compositions florales uniques, au style champêtre et naturel. Son objectif est simple : « Fleurir les gens pour leur apporter de la gaieté ». Aussi, elle souhaite rendre la beauté des fleurs accessible à toutes et tous, en proposant des arrangements adaptés à tous les budgets, afin que chacun puisse profiter d'une touche florale dans son quotidien.

À l'occasion de sa sixième année d'activité en tant que fleuriste nomade, Marion a choisi de poser son stand à Begnins. Autour de sa camionnette, on découvre un éventail de magnifiques créations : bouquets de fleurs fraîches, plantes vivaces, plantes annuelles et bien d'autres trésors végétaux. Toujours soucieuse de la qualité,



L'étal itinérant des Créations de Marion fait une escale à Begnins les mercredis

elle privilégie des fleurs de saison, en travaillant autant que possible avec des producteurs locaux ou européens.

Mais la fleuriste ne se contente pas de ses stands itinérants à Begnins, Founex ou sur les marchés de la région. Elle s'illustre également en embellissant des événements, tels que mariages et anniversaires, et livre des compositions sous forme d'abonne-

ments floraux, chez les particuliers et les entreprises.

Retrouvez « Les Créations de Marion » chaque mercredi, de 15 heures à 19 heures, sur la Place de l'Écu Vaudois, sauf pendant les vacances scolaires et en cas de vent violent. Plus d'informations sur son site : lescreationsdemarion.ch.

Léa Locatelli

Des poulets rôtis sur la place de l'Écu



Le couple Murati propose des poulets rôtis et des patates le dimanche à Begnins.

Depuis le 25 août, on peut acheter des poulets rôtis et des patates tous les dimanches entre 15 et 20 heures.

Leonora Murati est une toute jeune entrepreneuse qui a ouvert son food truck il y a quelques mois. Elle est venue rejoindre Selamet, son mari, depuis le Kosovo de leur naissance. Lui-même est en Suisse

depuis 2011. Il travaillait dans le même secteur, mais pour un patron. C'est là qu'il a gagné toute son expérience. Maintenant, son patron, c'est sa femme (comme dans tous les bons ménages, n'est-ce pas ?). En fait ils ont repris un camion qui servait d'entrepôt, de frigo et de grill. L'auvent protège des intempéries et sert de magasin. Le couple Murati va vendre ses pou-

lets un peu partout dans le canton, entre Commugny et Vufflens-le-Château, selon les jours. Il participe aussi volontiers à des événements, mariages, etc. Cela dit, au regard de leur succès grandissant, il est recommandé de réserver poulets et patates soit par téléphone au 078 301 64 34 soit par mail à rotislroti@gmail.com (si vous préférez, vous pouvez aussi écrire à leonoramurati96@gmail.com). Le poulet est à 18 francs, le demi-poulet à 9 francs. Les patates, c'est 5 francs le demi-kilo et 10 francs les 1200 g. Il faut aussi préciser que les poulets sont des poulets frais d'origine suisse et d'un fournisseur réputé (Bianchi). Depuis que la place de l'Écu a été refaite, on accueille avec plaisir les nouvelles activités. Et si en plus elles sont succulentes, c'est tant mieux.

Pour l'instant, bien qu'ils ne travaillent qu'en pays de Vaud, les Murati habitent à Genève, faute de trouver à se loger dans la région. Si vous pouvez les orienter vers un domicile local, n'hésitez pas à les contacter. Ils vous en seront reconnaissants.

Fredy Schoch

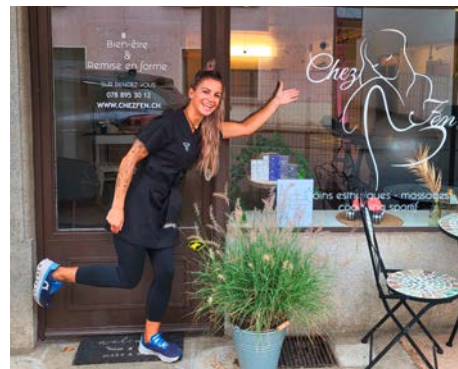
« Chez Fen », bien-être et remise en forme

Le 1^{er} septembre 2024, une nouvelle arcade commerçante a vu le jour à Begnins, à l'emplacement de l'ancien salon de Mauro le barbier. Nous avons eu le plaisir de rencontrer Fenella, qui nous a ouvert les portes de son univers où beauté, santé et remise en forme s'entremêlent.

Originaire de la région, Fenella a grandi aux alentours de Nyon et réside dans notre village depuis cinq ans, où ses deux enfants sont scolarisés. Elle obtient son CFC d'esthéticienne en 2009, un choix guidé par son profond intérêt pour le bien-être des autres. Ensuite, elle dirige son propre institut de beauté, Fen Beauty, à Nyon, entre 2012 et 2017. Suite à la naissance de son premier enfant en 2017, Fen choisit de fermer son institut et de se lancer dans une reconversion professionnelle, avec le désir de s'occuper davantage du bien-être des autres. Pour cela, elle se

forme dans différents domaines comme le coaching sportif, la self-défense et les massages. De plus, la trentenaire a pu approfondir ses connaissances en exerçant dans différentes salles de sport réputées.

Aujourd'hui, Fenella a créé « Chez Fen », un espace unique où se rejoignent ses nombreuses expériences. Ce lieu dédié au bien-être et au développement personnel reflète la devise: « Un esprit sain dans un corps sain ». Au programme: divers soins esthétiques (épilations à la cire chaude ou tiède, soins du visage avec les produits phyto-aromatiques «Yon-Ka», soins des cils et sourcils et beauté des pieds), des massages (classiques, sportifs ou amincissants, grâce à un appareil de «palpé-roulé»), du coaching sportif personnalisé adapté à tous les niveaux et objectifs, des rencontres sportives par groupes à l'extérieur, ainsi que des soins énergétiques.



Fenella vous reçoit à la Grand-Rue

Plus d'informations et d'offres sont disponibles sur le site internet www.chezfen.ch. Pour prendre rendez-vous, cela se passe en ligne (site internet), par mail info@chezfen.ch ou par téléphone au 078 895 30 12.

Léa Locatelli

VIE DES SOCIÉTÉS

Les Dragons : des cheerleaders au village

Depuis le printemps 2023, une école de cheerleading a ouvert à Fleuri. Au programme, des cours d'initiation pour filles et garçons de 9 à 16 ans et des exhibitions lors d'événements sportifs.

Autrefois connu sous le nom un peu péjoratif de «pompon girl», le cheerleading est un sport qui se situe entre la gymnastique artistique et la danse. Loin de l'image véhiculée par les séries américaines, où de jolies filles en jupette scandent les louanges de leur équipe préférée, cette discipline requiert de nombreuses compétences comme de la technique, de la force, de la souplesse et de la coordination. « Le cheerleading est un sport multidisciplinaire sans contre-indication d'âge et de ni-

veau, mais qui demande une grande régularité », indique Géraldine Schauenberg, monitrice à Begnins et vice-championne suisse de la discipline.

Pour la petite histoire, l'ancêtre du cheerleading est apparu au XIX^e siècle aux États-Unis. À l'époque, l'idée était d'encourager les équipes en canalisant positivement l'énergie des spectateurs lors d'événements sportifs. Peu à peu, les formations ont ajouté des mouvements acrobatiques sur de la musique dynamique. Ensuite, au fil du temps, des éléments plus techniques, tels que de la gymnastique au sol (tumbling), des enchaînements de portés (stunts), des sauts (jumps) et des pyramides, sont devenus des incontournables lors d'une prestation. À l'origine,

les équipes étaient exclusivement formées d'hommes. Aujourd'hui, les femmes représentent 90% des athlètes.

Seul club de la région, le Cheerleaders La Côte est né sous l'impulsion de la famille Magnin. Sophie, la cadette, s'ennuyait au bord du terrain d'unihockey où son frère était en compétition. Elle découvre sur internet des démonstrations de cheerleading, épatant pour animer les matchs. L'idée fait son chemin jusqu'au jour où, par un heureux hasard, son papa rencontre l'actuelle monitrice lors d'une soirée. Leur collaboration donnera naissance à cette association sportive. Cette année, l'équipe des Dragons a soutenu notamment les équipes d'unihockey du village et celles du FC Genolier-Begnins.



Les Dragons Cheerleaders animent divers d'événements sportifs dans toute la région.

« Le cheerleading est avant tout un sport d'équipe. En public, le regard des autres peut être une source d'angoisse. L'apprentissage de la gestion des émotions est très important pour arriver à se surpasser, précise la monitrice qui partage son temps entre les cours et son métier d'assistante médicale.

À cette rentrée 2024, vingt jeunes athlètes, filles et garçons, sont déjà inscrits aux cours, qui ont lieu les mercredis après-midi à la salle Fleuri. Quant aux responsables de clubs, qu'ils n'hésitent pas à solliciter les Dragons pour de futurs événements !

Retrouvez toutes les informations sur le site du club : cheerlacote.ch

Géraldine Chytil

La Claque présente *L'Hôtel du Libre échange*



La troupe de La Claque : de gauche à droite José Pelayo, Valérie Rod, Gladys Menoud, Montsé Cavin, Mary-Jo Chaignat, Karine Hermann, Christophe Nançoz, Anacleta Carota, Béatrice et Paulo Cart.

Le nouveau spectacle de La Claque sera joué à la salle de Fleuri avec la mise en scène de Christophe Nançoz en novembre.

L'Hôtel du Libre échange est l'une des pièces de Georges Feydeau les plus jouées. Elle a même été adaptée au cinéma et à la télévision. Les dernières réalisations télévisuelles de 2015 avec tous les animateurs TV de France 2, ou celle de 2017 par

la Comédie Française font foi de ce succès. Christophe Nançoz en déplace le lieu à Barcelone pour ajouter, comme il le dit, plus de « picante ». On y verra les Pinglet et les Paillardin qui sont voisins et amis. Le bouillant entrepreneur Francisco Pinglet profite de l'absence de l'architecte Henrique Paillardin pour fixer un rendez-vous secret avec Rosa, la femme un peu délaissée de ce dernier, dans le fameux Hôtel du Libre échange. Mais dans cet hôtel, il

y aura aussi d'autres personnes, dont justement son mari, Henrique Paillardin. Et la bonne des Pinglet qui y rejoint Pablo, le neveu Paillardin, ainsi que Martha Blanca et sa fille Paloma. De là, on voit la série de mensonges et de quiproquos qui sont la marque de fabrique de Feydeau. La pièce se déroule en trois actes, au début et à la fin chez les Pinglet, et au milieu dans l'hôtel. L'avant-scène toute proche du public est bien utilisée pour permettre ces différents endroits. Gladys Menoud et Paulo Cart interpréteront le couple Pinglet, Anacleta Carota et José Pelayo incarneront les Paillardin. Il y aura aussi Karine Hermann qui jouera Victoria, la bonne des Pinglet et Jérémy Rod le neveu Pablo Paillardin. Montserrat Cavin et Valérie Rod tiendront les rôles de Martha Blanca et de sa fille Paloma. Ajoutez enfin Julia Calista, interprétée par Béatrice Cart, en directrice d'hôtel et Mary-Jo Chaignat pour le double rôle de Josephina, employée d'hôtel et la commissaire Boucarda, et vous connaîtrez tous les acteurs.

La pièce se joue à la salle de Fleuri vendredi 1^{er} novembre 2024 et samedi 2 à 20 h., dimanche 3 à 16 h 30, vendredi 8 et samedi 9 à 20 h., dimanche 10 à 16 h 30, vendredi 15 et samedi 16 à 20 h. Ouverture des portes une heure et demie avant le début du spectacle. Tous les détails et les réservations sont accessibles sur leur page web <http://www.laclaquebegnins.ch/> (ou par téléphone au 079 419 60 07); vous pouvez aussi aller voir Facebook : <https://www.facebook.com/LaClaqueBegnins/>.

Fredy Schöch

Deux nouvelles formations chorales à Begnins

Les deux nouveaux chœurs de Begnins recherchent encore des chanteurs pour compléter leurs effectifs.

C'est à Begnins que la famille Jaggi est en train de concrétiser un projet qui attisera la curiosité des amateurs d'événements musicaux : la création de deux chœurs. Pour mener ce programme ambitieux, elle est épaulée par Anne Buzon et Jean-Luc Menetrey, fondateurs du chœur transfrontalier Sapaudia.

Le projet propose un chœur mixte pour les adultes, dirigé par Jean-Luc Menetrey, ainsi qu'un chœur pour les enfants, sous la direction d'Eva Jaggi, âgée de 17 ans et demi. Le but de ce double ensemble est de rassembler autour de projets musicaux communs des formations chorales de différentes générations. Une occasion pour chaque chanteur amateur motivé d'exprimer sa passion pour le chant.

Les seules exigences : savoir chanter juste

et s'investir sérieusement dans ce projet collectif.

Les répétitions auront lieu à un rythme hebdomadaire pour les adultes et à une fréquence bimensuelle pour les enfants. Pendant celles-ci, les choristes ne se contenteront pas de monter un simple concert, mais créeront un véritable spectacle avec une histoire cohérente. Le répertoire sera riche et varié, incluant, au fil des années, de la variété, des mélodies populaires, du classique et du gospel.

Certains aspects techniques sont encore à affiner; c'est pourquoi les personnes inscrites pourront entreprendre une réflexion collective sur certains sujets, comme le choix du nom de la formation et l'organisation des horaires. Cela sera une opportunité pour chaque membre de s'impliquer davantage dans la vie des deux chœurs.

Si, d'après ce descriptif, le projet semble être en bonne voie de se concrétiser, la si-

tuation reste incertaine. En effet, les deux chœurs manquent encore de quelques participants pour se lancer dans cette aventure musicale. La soirée portes ouvertes organisée pendant le mois de septembre, lors de laquelle l'équipe présentait le projet, a certes rencontré un vif intérêt et une grande motivation auprès des personnes présentes, mais ces dernières n'étaient pas assez nombreuses pour la pleine réalisation des objectifs visés.

L'équipe déjà constituée est très motivée et espère pouvoir bientôt se mettre au travail. Elle attend cependant l'arrivée de quelques chanteurs supplémentaires pour se lancer sérieusement.

Pour entrer en contact avec les chœurs de Begnins, il suffit d'écrire à l'adresse courriel info@choeurs-begnins.ch ou de les appeler au +41 76 548 13 85.

François Pintado

Les festivités de cette fin d'année

Calendrier de l'Avent

Chaque jour du 1^{er} au 24 décembre, une fenêtre sera décorée par un habitant ou un groupe de voisins du village. Certains soirs, elle sera accompagnée d'un apéro à l'extérieur. Tout le monde est le bienvenu entre 18 et 20 heures. Angélique Schaer se chargera de l'organisation et des inscriptions. De plus amples informations vous seront données par des tous-ménages.

Noël dans la rue

Le vendredi 13 décembre, dès 19 heures, artisans, vigneron, sociétés villageoises et commerçants vous offriront leurs spécialités, à la Grand-Rue. La fanfare La Lyre se chargera de l'animation musicale et le Père Noël atterrira vers 20 heures au centre du village. Renseignements à l'adresse : ADIB.organisation@gmail.com

Les repas de l'Âge d'Or

La société des anciens de Begnins et de Luins fera son assemblée générale le mercredi 9 octobre à la salle Fleuri à 12 h 00. La partie officielle sera précédée d'un repas présentant au menu un plat avec osso-buco. Deux autres rendez-vous sont au programme à la salle Fleuri : le mercredi 13 novembre à 12 h 00 avec, au menu, du papet vaudois et, le 18 décembre, à la même heure, pour le repas de Noël.

VOTRE AGENDA

Octobre 2024

- 5** Unihockey : journée championnat, Juniors C - Salle Fleuri
- 6** Unihockey : journée championnat, Juniors B - Salle Fleuri
- 7** SEL : soirée mensuelle
Salle Fleuri
19 h 30
- 9** Âge d'Or : assemblée générale
Salle Fleuri
Dès 12 h 00
- 27** Unihockey : journée championnat, La Une - Salle Fleuri
- 28** ADIB : assemblée générale
Salle Fleuri
20 h 00
- 30** Paysannes Vaudoises : assemblée générale
Salle Fleuri
20 h 00

Novembre 2024

- 1, 2, 8, 9, 15, 16**
Théâtre La Claque
Salle Fleuri
20 h 00

3, 10

Théâtre La Claque
Salle Fleuri
16 h 30

4

SEL : soirée mensuelle
Salle Fleuri
19 h 30

13

Âge d'Or : repas
Salle de Fleuri
Dès 12 h 00

30

Unihockey : tournoi populaire
Salle Fleuri

Décembre 2024

2

SEL : soirée mensuelle
Salle Fleuri
19 h 30

4

Célébration œcuménique
Chapelle catholique
19 h 00

8

Fanfare La Lyre : concert de Noël
Temple - 17 h 00

13

Noël dans la rue
Centre du village
Dès 19 h 00

18

Âge d'Or : repas de Noël
Salle Fleuri
Dès 12 h 00

